Directives anticipées CRS

Prénom

Nom

Important: veuillez vous aider de la notice (↗) pour remplir vos directives anticipées CRS.

Veuillez télécharger le formulaire «Directives anticipées CRS» et le sauvegarder localement avant de le remplir. Merci!

prevoyance.redcross.ch/documents



J'ai rédigé les présentes directives en pleine possession de mes capacités intellectuelles et après mûre réflexion, pour le cas où je me trouverais incapable de discernement (7) et ne serais plus en mesure d'exprimer ma volonté.

Module 1 Indications minimales (partie obligatoire)

1. Données	personnel	les
------------	-----------	-----

Madame	Monsieur			
Prénom		Nom		
Date de naissance		Numéro d'assurance sociale (numé	ro AVS)	
Rue, n°		NPA, localité		
Tél. privé		Tél. mobile		
Courriel				
2. Médecin de fa	amille			
Prénom/nom/cabir	net	Tél.		
Rue, n°		NPA, localité		
En cas d'hospitalisa	tion, mon médecin de famille doit être	e informé	Oui	Non

3. Procuration

Le représentant

Je donne procuration aux représentants (¬) mentionnés ci-après pour faire valoir et respecter les décisions contenues dans les présentes directives anticipées face aux médecins et à l'ensemble du personnel soignant. L'obligation de garder le secret (¬) ne s'applique pas vis-à-vis de ces personnes.

Madame	Monsieur	Lien (p. ex. époux/-se)
Prénom, nom		Date de naissance
Rue, n°		NPA, localité
Tél. privé		Tél. professionnel
Tél. mobile		Courriel

Le représentant de remplacement

Madame	Monsieur	Lien (p. ex. époux/-se)		
Prénom, nom		Date de naissance		
Rue, n°		NPA, localité		
Tél. privé		Tél. professionnel		
Tél. mobile		Courriel		
J'ai informé mes re	orésentants du rôle		Oui	Non

Renonciation à la procuration

Je renonce à désigner des représentants.

des directives anticipées et discuté avec eux de leur contenu.

4. Mes valeurs personnelles

Les valeurs et opinions exprimées ci-après doivent servir de points de repère aux spécialistes médicaux lorsqu'il s'agit de prendre des décisions délicates.

Veuillez définir vos valeurs personnelles en vous référant à la notice (**) et vous prononcer essentiellement sur les aspects ci-dessous:

- Motivation: ce qui m'a amené-e à établir ces directives anticipées
- Convictions personnelles, religion, valeurs, attentes et craintes par rapport à la santé et à la maladie
- Qualité de vie: ce qui compte pour moi
- Etat de santé actuel, expérience de la maladie, dépendance aux soins (handicaps avec lesquels je peux m'imaginer vivre)
- Mes expériences de la fin de vie et de la mort

5. Dispositions médicales

Mesures de réanimation (7) en cas d'arrêt cardiocirculatoire

Veuillez choisir l'une des options ci-après:

J'autorise la mise en œuvre de mesures de réanimation en toute situation, même si le pronostic est défavorable, par exemple en cas de maladie ou d'affection incurable préexistante présentant un risque vital imminent.

Je n'autorise la mise en œuvre de mesures de réanimation qu'en cas de pronostic favorable: lorsque l'arrêt cardiocirculatoire survient à l'hôpital, dans le cadre d'un examen diagnostique ou d'une intervention thérapeutique (opération), en cas de trouble soudain du rythme cardiaque ou de bon état général antérieur, etc.

Je suis contre toute tentative de réanimation.

Objectif du traitement si les chances de rétablissement sont bonnes

Si le pronostic est bon, toutes les mesures médico-thérapeutiques nécessaires sont mises en œuvre dans la mesure où elles sont susceptibles de permettre le retour à une vie autonome.

Objectif si, au vu du diagnostic médical, les chances d'un rétablissement au sens de mes valeurs personnelles sont faibles

Choisissez l'une des réponses ci-après:

Je ne souhaite bénéficier que de **soins palliatifs** (\nearrow), c'est-à-dire de mesures destinées à atténuer les symptômes éprouvants de la maladie (douleurs, détresse respiratoire, nausées, angoisse, etc.). Les mesures de maintien en vie doivent être interrompues.

Je souhaite que soient épuisées **toutes les mesures médicales** susceptibles de me maintenir en vie et de prolonger mon existence. J'accepte les contraintes qui peuvent résulter des mesures destinées à me maintenir en vie. Il convient dans toute la mesure du possible d'atténuer les symptômes éprouvants.

Champ d'application

Les dispositions médicales énoncées dans ces directives anticipées sont en principe applicables dans **tous les cas d'incapacité de discernement.** Vous avez néanmoins ci-dessous la possibilité de limiter leur champ d'application à certaines situations spécifiques.

Module 1

Date de naiss.: NAVS13:

Remarques complémentaires:

Remarques complémentaires:		
6. Conseil		
Les indications ci-après sont facultatives.		
Pour l'établissement des présentes directives anticipées, j'a	ai bénéficié des conseils de:	
Institution, nom		Date
7. Dépôt de mes directives anticipées CRS		
Je dépose mes directives anticipées auprès de la Croix-Rou (moyennant paiement (1))	ige suisse (CRS)	Oui Non
Adresse d'envoi: Croix-Rouge suisse, Directives anticipé Werkstrasse 18, 3084 Wabern	es CRS,	
J'aimerais recevoir des copies des directives anticipées dép	oosées. Nombre (max. 3)	
8. Date et signature		
Par ma signature, je consens au traitement de mes dor connaissance des conditions générales (CG (**) prevoy je confirme le caractère contraignant des volontés exp les dispositions, notamment médicales, qui doivent êtr d'incapacité de discernement.	ance.redcross.ch) et les approuve rimées dans le présent documen	er. En outre, t concernant
Date	Signature	

Module 2

Indications détaillées (partie optionnelle)

9. Autres dispositions médicales

Le module 2 vous permet de définir les mesures et interventions médicales auxquelles vous consentez dans la perspective d'une éventuelle incapacité de discernement. Ces dispositions ne s'appliquent que si, de l'avis de l'équipe soignante, on ne peut plus s'attendre à ce que vous retrouviez un jour une vie conforme à **vos valeurs personnelles** (page 3).

Les indications suivantes servent à préciser les traitements dont je souhaite ou non bénéficier si **mes chances de rétablissement** sont faibles:

Médication	Oui	Non	Décision du représentant
Médicaments destinés au traitement de nouvelles maladies			
Antibiotiques (↗) pour le traitement d'une infection aiguë			
Médicaments sédatifs (¬) en cas de symptômes difficilement contrôlables tels que l'anxiété			
Médicaments destinés au traitement d'affections préexistantes	<u>.</u>		
Remarques			
Autres traitements	Oui	Non	Décision du représentant
Chimiothérapie (¬), radiothérapie (¬)	<u>.</u>		
Interventions chirurgicales (¬) (y compris les mesures qui en découlent)	······		
Transfusions sanguines (¬)	<u>.</u>		
Dialyse (¬)			
Remarques			

Alimentation et hydratation artificielles (7)

Veuillez choisir l' une des options ci-après:	Alimentation	Hydratation
Non		
Décision du représentant		
Oui — A court terme, dans la perspective de pouvoir plus tard m'alimenter/m'hydrater à nouveau normalement (jusqu'à un mois)	<u>.</u>	
– A long terme (plus d'un mois)		
– La décision quant à la durée revient au représentant		
Remarques		
Ventilation mécanique (♂), y compris les mesures qui en découlent		
Veuillez choisir l' une des options ci-après:		
Non		
Décision du représentant		1111119
Oui – A court terme (une semaine max.)		
– A long terme		
– La décision quant à la durée revient au représentant.		
Remarques		
10. Autres dispositions		
Lieu de traitement		
Tout séjour en soins intensifs (¬) doit si possible être évité		
Je souhaite bénéficier en fin de vie d'une prise en charge ambulatoire à domicile. Si cela n'est plus possible, je consens à une admission dans une institution (EMS, hôpital de soins aigus, établissement de soins palliatifs).		

Autres indications concernant les soins, l'accompagnement et l'assistance psychosociale

Voici, pour le cas où je devrais être incapable de discernement, les aspects qui me tiennent à cœur en matière de soins et d'accompagnement (assistance psychosociale, souhaits spécifiques, p. ex. assistance spirituelle ou rituels):

Don d'organes

Veuillez choisir l'une des options ci-après:

J'interdis tout prélèvement d'organes, de tissus ou de cellules.

La décision appartient au représentant.

En cas de décès, j'autorise le prélèvement de tous mes organes, tissus ou cellules, ainsi que les mesures préparatoires de préservation requises.

En cas de décès, j'autorise le prélèvement des organes spécifiés ci-après, ainsi que les mesures préparatoires de préservation requises.

Vous pouvez sélectionner plusieurs organes:

Cœur	Pancréas	Reins
Poumons	Cornée	Intestin grêle
Foie	Peau	Autres tissus et cellules

Autopsie médicale (clinique) (7)

Veuillez choisir l'une des options ci-après:

J'autorise l'autopsie de mon corps.

Oui Non La décision appartient au représentant.

Consultation du rapport d'autopsie

	on» sous «Autopsie méd	

Personne n'est autorisé à consulter mon rapport d'autopsie, à l'exception de mon médecin traitant.

J'autorise la/les personn	e-s ci-après à d	consulter mon rapport d'autopsie:	
le représentant		la personne suivante:	
Personne	Madame	Monsieur	
Prénom, nom			
Adresse			
Consultation de mon dossi	er médical ap	orès mon décès	
Veuillez choisir l' une des opti	ons ci-après.		
Personne n'est autorisé à	à consulter mo	on rapport médical, à l'exception de mon médecin traitant.	
J'autorise la/les personn	e-s ci-après à c	consulter mon dossier médical:	
le représentant		la personne suivante:	
Personne	Madame	Monsieur	
Prénom, nom			
Adresse			
J'ai établi d'autres docume (mandat pour cause d'inaptit		yance ositions en cas de décès (↗), don de corps (↗), etc.):	
Mandat pour cause d'inaptitu	ıde Non	Oui, dépôt auprès de:	
Dispositions en cas de décès	Non	Oui, dépôt auprès de:	
		Dépôt auprès de:	

11. Confirmation médicale

Les indications ci-après sont facultatives.

Confirmation médicale de la capacité de discernement au moment de l'établissement des directives anticipées

Capacité de discernement confirmée par:

Madame	Monsieur	Prénom, nom	
Rue, n°			NPA, localité
Date			Signature, cachet
			•
12 Date et signa	ature		

12. Date et signature

Par ma signature, je consens au traitement de mes données personnelles et confirme avoir pris connaissance des conditions générales (CG (7) prevoyance.redcross.ch) et les approuver. En outre, je confirme le caractère contraignant des volontés exprimées dans le présent document concernant les dispositions, notamment médicales, qui doivent être prises si je me retrouve en situation d'incapacité de discernement.

Date	Signature

Afin que l'actualité des directives anticipées ne puisse pas le cas échéant être remise en question, il est bon que le document soit le plus récent possible. La CRS recommande de ce fait une mise à jour tous les deux à trois ans.